

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière sucrière du 4 décembre 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 4 décembre 2017, sous la présidence d'Éric Lainé, pour examiner la conjoncture économique de la filière au niveau français, européen et mondial et les changements induits par la suppression des quotas européens depuis le 1^{er} octobre 2017, éclairage utile pour la réunion organisée dans la foulée à Montreuil par l'Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre (AIBS) en vue de finaliser le plan de filière, demandé par le Président de la République à l'occasion des États Généraux de l'Alimentation.

Monde : les cours du sucre se redressent dans le sillage de la hausse du prix du pétrole

Après une chute sévère, les prix du sucre sur le marché mondial se redressent peu à peu depuis deux mois, dans le sillage de la remontée des cours du pétrole qui incite les fabricants brésiliens à arbitrer en faveur de la production d'éthanol à partir de la canne, en réduisant leur production de sucre ces dernières semaines.

La production de sucre pourrait ainsi baisser de 2,25 Mt au Brésil en 2017/18, selon les dernières estimations de l'ISO (*International Sugar Organization*). La production mondiale de sucre augmenterait cependant de 11 Mt (millions de tonnes) à plus de 179 Mt, selon l'ISO, sous l'effet des hausses de production attendues en Inde, dans l'Union européenne, en Thaïlande et en Chine. Ce qui laisserait place à un excédent de 5 Mt, la consommation mondiale étant prévue à 174 Mt. Cet excédent pourrait se réduire à 3 Mt en 2018/19, selon l'ISO.

Union européenne : baisse sensible des importations de sucre et doublement attendu des exportations

La production sucrière européenne est prévue en hausse par la Commission européenne, à 20,2 Mt contre 16,8 Mt en 2016/17. Les rendements des betteraves à sucre sont supérieurs ou égaux à la moyenne des cinq dernières années dans tous les pays européens, à l'exception de l'Autriche.

La baisse des importations européennes de sucre, constatée en 2016/17 semble se confirmer en ce début de campagne 2017/18, notamment dans le cadre des accords préférentiels avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et les pays les moins avancés (ACP-PMA) ou dans le cadre des accords « tout sauf les armes ».

À l'inverse, on observe une nette progression des exportations européennes de sucre sur les deux premiers mois de la campagne 2017/18, par rapport aux années précédentes, selon les données Taxud. Les pays de la Méditerranée et du Moyen Orient absorbaient jusqu'à présent plus de la moitié des exportations de sucre européen, avec pour principaux acheteurs Israël, l'Égypte et l'Algérie. L'Union européenne pourrait, à l'avenir, développer ses exportations à destination des pays du Golfe, dotés de raffineries dont la rentabilité est aujourd'hui remise en cause par la fin des quotas sucriers dans l'Union européenne et la libéralisation du marché du sucre.

La Commission européenne, dans le cadre de son Observatoire des marchés du sucre, prévoit ainsi pour 2017/18 une forte baisse des importations européennes de sucre en provenance des pays tiers à 1,3 Mt (hors produits transformés) et des exportations à 2,8 Mt, soit le double des exportations réalisées en 2016/17. Elle table aussi sur une consommation intérieure européenne quasi stable pour l'alimentation humaine (16,2 Mt soit - 0,6 Mt par rapport à 2016/17) et en légère progression pour les utilisations industrielles (2,3 Mt dont 1,6 Mt de bioéthanol). Le stock de fin de campagne pourrait s'établir à 1,6 Mt contre 1,3 Mt en 2016/17. L'augmentation de la production européenne, tempérée par la baisse des

importations, serait donc en grande partie absorbée par la hausse des utilisations intérieures industrielles et le doublement des exportations européennes de sucre.

France : premières prévisions de FranceAgriMer pour la campagne commerciale 2017/18

Selon les dernières estimations, la production française de sucre, en hausse sensible en 2017/18, pourrait atteindre 6,2 Mt, dont 6 Mt issues des betteraves de métropole et 0,2 Mt de la canne sucrière des DOM.

Avec le stock de début de campagne (environ 0,5 Mt) et les importations prévues en légère baisse par rapport à l'an dernier, les ressources françaises en sucre s'élèveraient à 7,7 Mt.

Les utilisations sur le marché français sont attendues à 2,9 Mt, dont 2 Mt à des fins alimentaires et 0,9 Mt pour les utilisations industrielles, notamment le bioéthanol.

Les exportations françaises de sucre en l'état sont prévues en nette progression par rapport à la campagne précédente à 3,15 Mt (2,17 Mt en 2016/17), dont 2 Mt vers l'Union européenne et 1,15 Mt vers les pays tiers. Les exportations de sucre transformé pourraient légèrement progresser à près de 1 Mt. Au total, le stock de fin de campagne pourrait s'établir à moins de 0,7 Mt en 2017/18 contre 0,5 Mt en 2016/17.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54 virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05 laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr